

Par mail : inscriptions-sports@lagny-sur-marne.fr

A l'accueil de la Maison des Associations au 7-9 rue Vacheresse : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
tel : 01.60.07.39.36. En dehors de ces horaires, une boîte aux lettres est accessible devant le bâtiment.

Sur le portail famille de Lagny-sur-Marne

ATTENTION : Toute inscription ne sera validée qu'à réception d'un courriel de confirmation par le service inscriptions sports.

STAGE MULTISPORTS

Du Lundi 10 Février 2020 au Vendredi 14 Février 2020

Dossier à joindre impérativement :

Si l'enfant est inscrit à l'Ecole Multisports: aucun document (si l'avis d'impôts a été fourni)

Si l'enfant n'est inscrit ni à l'Ecole Multisport, ni aux activités périscolaires en 2019/2020 :

Certificat médical, justificatif de domicile de moins de 3 mois, photocopie de l'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018, livret de famille

Si l'enfant n'est pas inscrit à l'Ecole Multisport : Certificat médical

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Age :

L'enfant est-il inscrit à une association ou club sportif? (**licence**) laquelle :

Etablissement scolaire fréquenté : Classe:

Adresse personnelle complète :

..... Adresse mail :

Nom du père : Profession :

☎ :

Nom de la mère : Profession :

☎ :

Mention des antécédents pathologiques et des réactions éventuelles à certains médicaments :

Remarques (allergies, lunettes, appareil dentaire, etc. ...) :

Restrictions/choix alimentaires (sans viande, sans porc, allergie, etc.)

Je soussigné (e) :

Responsable légal de l'enfant :

Lun	mar	merc	jeu	vend
-----	-----	------	-----	------

Souhaite inscrire mon enfant à l'accueil du Matin (7h00/8h30)

Souhaite inscrire mon enfant à l'accueil du Soir (17h15/19h)

Lun	mar	merc	jeu	vend
-----	-----	------	-----	------

Autorise mon enfant à pratiquer à l'ensemble des activités physiques et sportives.

Autorise le service des sports à faire hospitaliser mon enfant en cas d'urgence.

Autorise le service des sports à conduire mon enfant en car sur le lieu de pratique des activités.

Autorise mon enfant à rentrer seul après les activités oui non

Autorise la ville de Lagny-sur-Marne à utiliser la photo de mon enfant (diaporama, Lagny-sur-Marne Magazine, site internet, Guide Officiel).

Le paiement sera effectué dès réception de la facture après le stage.

Toute facture doit être réglée avant l'inscription au stage suivant.

Tout stage réservé sera facturé, sauf en cas d'absence pour maladie sur présentation d'un certificat médical sous 48h à l'Accueil de la Mairie.

Date

SIGNATURE